

CONSEIL GÉNÉRAL D'INDRE-ET-LOIRE

ARCHIVES
PROVENANT DES ÉTUDES NOTARIALES
DE ROUZIERS ET SEMBLANÇAY
(3 E 21)

[1369] – XIX^e s.

contenant les titres de la seigneurie
de Dolbeau à Semblançay ([1369]-1780)

RÉPERTOIRE ANALYTIQUE
DE LA SOUS-SÉRIE 202 J

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE
Tours

2011

INTRODUCTION

Dates extrêmes : [1369] – XIX^e s.

Importance matérielle : le fonds se compose de 11 articles représentant environ 0,50 mètre linéaire de documents.

Modalités d'entrée : mêlés aux minutes des études cotées 3 E 21 lors de leur entrée aux Archives départementales d'Indre-et-Loire en 1974 et 1986, les documents désormais conservés dans le fonds 202 J (entrée 2010 113 du 28 septembre 2010) consacré aux archives « privées » ou documents préparatoires des 2 études, en ont été extraits lors du classement définitif des minutes en septembre 2010.

Conditions d'accès : accès libre. De nombreux documents, en mauvais état, ne sont pas communicables.

Conditions de reproduction : reproduction libre des documents en bon état, sous réserve du respect du règlement de la salle de lecture.

Présentation du contenu :

Le fonds se compose des titres de la terre de Dolbeau et de son château, situés à Semblançay ([1369]-1780, cotes 202 J 1-9) et de ceux, plus ou moins égrenés, d'autres domaines, de bâtiments et terres de la même commune (XVII^e-XIX^e s., cotes 202 J 10-11)

Les titres de la terre de Dolbeau proviennent de l'un des « dossiers de clients » de l'étude Semblançay. Représentant environ 0,20 mètre linéaire, ils couvrent la période 1369-1780. Cette dernière date correspond à celle d'un procès-verbal d'arpentage et d'estimation de la seigneurie, dressé à la suite du décès de son propriétaire Pierre François Martel de Magesse et pour préparer sa succession. En l'absence d'enfants issus de son mariage avec Marie Françoise Jacques Daine, le partage de ses biens se fait entre sa veuve et ses trois frères et sœur, qui s'accordent : l'un des héritiers, beau-frère du défunt, Antoine Joseph Artis de Thezac, époux de Marie Charlotte Martel, devient ensuite propriétaire de Dolbeau.

Ces titres de propriété et de gestion, peu nombreux, permettent malgré tout, sur une longue période, de connaître le nom des propriétaires de Dolbeau et la façon dont la seigneurie a changé de main ou s'est transmise. Le domaine est également bien décrit dans 2 actes, un contrat de vente en 1615 et l'arpentage de 1780. Certaines pièces du fonds permettent d'accéder directement à des sources complémentaires : ainsi est-ce le cas de la copie de la vente de Dolbeau entre Hellène de La Baussonnière et Jacques Boucher en 1615, faisant référence à un partage antérieur, dont la minute a été passée le 4 décembre 1604 devant Christofle Triquet (ou Triguet), notaire au Mans (Sarthe). Seule la consultation de cet acte orientera les recherches relatives à la succession des propriétaires de Dolbeau dans la seconde moitié du XVI^e s.

Sources complémentaires :

Plusieurs sources complémentaires conservées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire permettent, pour la période XVI^e-XVIII^e s., de poursuivre les recherches sur Dolbeau et ses propriétaires avant 1780 et de combler les lacunes du fonds. Il convient, en premier lieu, de consulter les registres paroissiaux de Semblançay et ceux de l'ancienne commune

du Serrain, dans lesquels sont inscrits la plupart des baptêmes, mariages et sépultures des propriétaires de la seigneurie, de leurs épouses et de leurs ascendants, pour la période XVI^e-XVIII^e s. Il est alors possible, notamment grâce à la mention « seigneur de Dolbeau » liée au nom d'un individu, d'établir la succession des propriétaires et parfois d'établir les alliances entre les familles, ou de constater la présence à Semblançay de certaines familles qui ne sont plus ou pas encore propriétaires de Dolbeau. Ainsi relève-t-on encore au début du XVII^e s. la présence de « Montguyon » (propriétaires fin XV^e s.-début XVI^e s) ou déjà dès le début du XVII^e s. celle de « Daing » (propriétaire par alliance avec Martel de Magesse à partir de 1769). Les registres peuvent dévoiler des faits précis, comme celui du Serrain à la date du 2 mai 1661, qui mentionne que Catherine, fille de noble homme Jean Bourreau, et Philibert Basselers de Miraumont, se marient dans la chapelle de Dolbeau, prouvant déjà l'existence d'un tel lieu à Dolbeau au milieu du XVII^e s. Ils permettent enfin de tracer, tout simplement, les grandes lignes de la vie de certains personnages. Ainsi en est-il de Michel Nobilleau, dans les actes qui le concernent directement ou lorsqu'il est parrain des enfants d'autres paroissiens. Il apparaît sergent royal au bailliage de Touraine en 1596, fermier de Dolbeau en 1599, puis fermier de la baronnie de Semblançay de 1600 à 1619 (au moins), sieur des Maisons-Blanches de 1606 à son décès (peu avant 1636), également sieur du Portau dès 1607, puis également de Dolbeau à partir de 1623 (au moins)...

Après avoir consulté l'intégralité des registres paroissiaux de Semblançay et du Serrain, deux autres fonds deviennent incontournables : les minutes notariales et les archives judiciaires. La recherche dans ces derniers peut se faire selon deux axes, soit aux dates des événements familiaux majeurs des individus (mariage et décès), soit par leur dépouillement exhaustif, plus intéressant et relativement aisé puisque les fonds des 2 études et de la justice concernée sont peu volumineux. Ce second mode de recherche, complet, permet à côté des simples contrats de mariage et inventaires après décès, de trouver les actes relatifs à la vie économique des individus, à leurs charges ou fonctions, à la gestion de leurs domaines, aux constructions et travaux qu'ils peuvent commander...

Le fonds des études notariales de Rouziers et Semblançay coté 3 E 21 est riche d'enseignements, puisque les propriétaires de Dolbeau y ont résidé tout ou partie de leur temps, au moins jusqu'au début du XVIII^e s. On peut ainsi trouver chez ces notaires les actes relatifs au domaine (acquisitions, ventes, partages, marchés de travaux, baux à ferme, tel le bail du domaine passé le 12 janvier 1698 - cote 3 E 21 / 252 - ou celui de ses bois passé le 7 mai 1701 - cote 3 E 21 / 253) ou à la vie privée de ses propriétaires (ainsi, les 18 et 23 septembre, le contrat de mariage entre Bernard Treby et Marie Anne Roze - cote 3 E 21 / 252 - ou en date du 22 octobre 1700, le testament de Charlotte Bourreau, veuve Peysson, passé à Dolbeau où elle réside - cote 3 E 21 / 253). Ces minutes de la fin du XVII^e s. et du début du XVIII^e s. attestent que pendant cette période les baux du domaine de Dolbeau sont passés au nom de « fermiers judiciaires », qui sont ainsi chargés de la seigneurie à la suite d'une saisie survenue à la fin XVII^e s. devant la Cour des aides de Paris. Ainsi, le 20 mars 1699, Charlotte Bourreau, veuve Peysson, passe-t-elle un bail de la métairie de la Basse-Cour de Dolbeau en tant que « procureur spécial du fermier judiciaire de la seigneurie » - cote 3 E 21 / 252 - et son neveu par alliance Bernard Treby, sieur de Vauhardeau¹ demeurant à Semblaçay, en passe un autre le 30 octobre 1718 au nom de Nicolas Le Roux, bourgeois de Paris, auquel la seigneurie de Dolbeau a été « délivrée » - cote 3 E 21 / 255. Seule la consultation des minutes de l'étude cotée 3 E 21 (parfois en mauvais état malheureusement) ou celles de Tours, pourra permettre de trouver la date à laquelle Bernard Treby est devenu propriétaire de Dolbeau, entre 1718 et son décès à Tours en 1748.

1. Comm. Saint-Cyr-sur-Loire. Il est l'époux de Marie Anne Roze.

En complément, le fonds de la baronnie de Semblançay coté 149 B doit être consulté. Les actes civils des juridictions d'Ancien Régime contiennent effectivement de nombreux actes relatifs à la vie privée des individus, notamment lors des successions : actes de tutelles, inventaires, estimations, arpentages, partages et ventes de biens. D'autres, en matière contentieuse, peuvent exister : querelles de voisinage, procédures de nature économique ou criminelle même. Dans la mesure où l'un des propriétaires de Dolbeau a été fermier de la baronnie de Semblançay, la consultation du fonds est encore plus nécessaire. Parfois, d'autres juridictions peuvent intervenir : ainsi trouve-t-on dans le fonds du bailliage de Tours, en 1750, le partage entre les héritiers et la vente des biens - dont le domaine de Dolbeau - de Bernard Treby, veuf de Marie Anne Roze, puisque sa demeure principale se trouvait à Tours au moins au moment de son décès en mars 1748 (cote 2 B 1236).

De façon moins systématique, le recours à d'autres sources, locales ou plus lointaines et issues des charges et fonctions des individus, peut être utile : fonds de familles des séries E et J ; réceptions d'officiers du fonds du bailliage de Tours dans la sous-série 2 B (Grégoire Bourreau puis son fils Jean y furent successivement procureur et avocat au début du XVII^e s.) ; fonds du bureau de finances de Tours en série C (Jean Bourreau fut le receveur et payeur des gages de ses officiers au cours du XVII^e s). Notons qu'une thèse de doctorat d'histoire a été consacrée en 2002 à cette institution, pour la période 1577-1790². Aux Archives nationales, site de Paris, des recherches pourraient être menées afin de retrouver les lettres de provisions d'office de ces personnages, mais aussi pour Jean de Montguyon, qui obtint le 26 février 1517 des lettres patentes de François I^{er} portant sur l'usage de la forêt de Semblançay ; pour Jacques Boucher, qui fut au moins de 1698 à 1615 valet de chambre ordinaire de la reine Marguerite, divorcée d'Henri IV ; pour Claude Peysson, qui fut bourgeois de Paris ; pour Amable Roze, qui fut premier valet de garde-robe du roi ; dans le fonds de la Cour des Aides pour les saisies de la seconde moitié du XVII^e s. ...

Enfin, il faut souligner qu'en 1946, Maurice Chicoisneau de La Valette, alors propriétaire de Dolbeau, a donné aux Archives départementales d'Indre-et-Loire deux liasses d'actes qu'il avait en sa possession. Conservées sous les cotes 1 J 466-467, elles consistent en titres de propriété du Grand-Launay (1450-1772), de La Gagnerie (1617-1622), de La Guillonnière (1680-1759), de La Pessautière (1616-1780) et autres à Semblançay, du Petit-Gest à Rouen (1444-1788) et titres de propriété de la famille Le Pelletier, propriétaires de Dolbeau après la Révolution (1796-1818). Certains fonds d'archives privées peuvent être encore conservés dans les familles d'anciens propriétaires. Ainsi J.-X. Carré de Busserolle cite-t-il dans son *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire* (tome 1, article « Dolbeau ») les archives de la famille Martel, acquéreur du domaine en 1769. Cette famille fut également propriétaire de La Roche-Martel, située sur la commune de Louestault, de 1776 à 1934.

Les recherches bibliographiques sont effectivement, pour toute étude, incontournables. Signalons simplement que les mentions relatives à Dolbeau sont rares : le lieu est parfois cité dans les articles consacrés à la commune de Semblançay, à sa baronnie ou à ses seigneurs, tels Jacques de Beaune de Semblançay.

Isabelle GIRARD
Attachée de conservation du patrimoine
Tours, mai 2011

2. CAILLOU, François, *Une administration royale d'Ancien Régime : le bureau des finances de la généralité de Tours (1577-1790)*, Tours, U.F.R., Thèse pour le doctorat d'histoire moderne, 5 vol. (cote 3 F 384 / 1-5), publiée en 2005 ; CAILLOU, François, *Une administration royale d'Ancien Régime : le bureau des Finances de Tours (1577-1790)*, Tours, P.U.F.R., 2 vol. (cote 8°3528 / 1-2).

PLAN DE CLASSEMENT

Titres de la seigneurie de Dolbeau à Semblançay ([1369]-1780)	202 J 1-9
Titres Bonguere et Montguyon ([1369]-1475)	202 J 1
Titres Pully – Montguyon (1533, 1536)	202 J 2
Titres La Baussonnière (1580)	202 J 3
Titres Boucher – Nobilleau (1615)	202 J 4
Titres Nobilleau – Ladoireau (1569-1625)	202 J 5
Titres Bourreau – Nobilleau (1636-1642)	202 J 6
Titres Peysson – Bourreau (1655-[1691])	202 J 7
Titre Lenoir – Treby (1759)	202 J 8
Titres Martel de Magesse – Dain (1769, 1780)	202 J 9
 Papiers des études de Rouziers et Semblançay (XVI ^e -XIX ^e s.)	 202 J 10-11

Abréviations :

Parch. : parchemin.

Pap. : papier.

RÉPERTOIRE ANALYTIQUE

TITRES DE LA SEIGNEURIE DE DOLBEAU A SEMBLANÇAY ([1369]-1780)

- 202 J 1 Titres BONGUERE³ et de MONTGUYON. [1369]-1475
- Pièces reliées.- Contrat de vente d'une terre située au lieu de La Fosse⁴, joignant Dolbeau (1 parch., [1369]). Quittance de Guillaume de Vallée, de Saint-Christophe⁵, pour avoir reçu une somme de Jean Bonguere, seigneur de Dolbeau⁶ (1 parch., 1371). Bail d'un arpent de terre au fief de Dolbeau accordé par Collas de Montguyon, écuyer, seigneur du lieu (29 juin 1475).
- 202 J 2 Titres PULLY –MONTGUYON. 1533, 1536
- Transaction entre Jacques de Pully, écuyer, seigneur de Vaulguérin⁷ et Dolbeau, époux de Jehanne de Montguyon, fille aînée de défunt Jehan de Montguyon, en son vivant seigneur de Dolbeau, et Jeanne Ruzé, dame de Semblançay, pour raison de l'usage et submergement⁸ des prés de Dolbeau (2 actes pap., 5 septembre 1533)⁹.
 - Papier des cens fermiers, rentes et devoirs dus et rendus chaque année à la recette de la seigneurie de Dolbeau (1 acte pap., 1536)¹⁰.
- 202 J 3 Titres LA BAUSSONNIERE. 1580
- Fief de Dolbeau.- Contrat de vente de terre, avec transport, en la frêche de La Racane⁴, par Claude Protte, marchand, demeurant à Semblançay, à Péan de La Baussonnière¹¹,

3. Ou Bougnere, ou Bongnere.

4. Comm. Semblançay.

5. Comm. Saint-Christophe-sur-le-Nais.

6. Pour « Dollebeau ».

7. Vauguérin, comm. d'Artannes-sur-Indre.

8. Opération consistant à couvrir d'eau.

9. Avec l'acte, au verso, un autre relié sur lequel est porté au début : « Deux pièces, la première les lettres accordées par le roi François premier à Jean de Montguyon, seigneur de Dolbeau pour son droit d'usage dans la forêt de Semblançay, datées à Amboise le 26 février 1517 (cet acte manque). La seconde pièce est la transaction de 1533. Jeanne Ruzé est la veuve de Jacques de Beaune (né à Tours en 1445, maire de Tours en 1498, surintendant des Finances en 1516, pendu à Montfaucon en 1527, seigneur de Semblançay à partir de 1516).

10. Une note du XVIII^e s. au recto du premier folio, indique « porté à l'aveu du Sr de Pully, sgr de Dolbeau, du 4 novembre 1533... ».

11. Ou Payan. La Baussonnière, comm. Luché-Pringé, dép. Sarthe. Il convient de consulter les fonds des Archives départementales de ce département.

écuyer, seigneur dudit lieu, du Bois, de Chaubellain¹² et Dolbeau, présent en sa maison seigneuriale de Dolbeau (2 parch., 27 et 31 mai 1580). Contrat de vente de terres, avec transport, par Marguerite [Demery], femme de Charles Auclerc, seigneur de La Pinardière¹³, à Péan de La Baussonnière, écuyer, seigneur de La Baussonnière et de Dolbeau, époux d'Ambroyse Darvaux¹⁴ (2 parch., 18 juillet et 5 novembre 1580).

202 J 4 Titres BOUCHER – NOBILLEAU. 1615

- Contrat de vente par Jehan de Boinay, époux de Magdeleine de La Baussonnière, procureur d'Hellene de La Baussonnière¹⁵ et au nom de Louis de La Baussonnière, époux de Catherine de Vignolles, à Jacques Boucher, valet de chambre ordinaire de la reine Marguerite¹⁶, du lieu, fief, terre, seigneurie et domaine, cens, rentes et devoirs de Dolbeau (1 acte pap., 1 acte parch., 23 janvier 1615).
- Bail, avec ratification, accordé par Jehanne de La Baussonnière¹⁷, femme d'Alexandre de Biars, écuyer, sieur du Plessis, demeurant aux Montils¹⁸, à Jacques Boucher, valet de chambre ordinaire de la reine Marguerite, pour tous ses droits et biens en la maison seigneuriale de Dolbeau (2 actes parch., 10 février et 27 juin 1615).

202 J 5 Titres NOBILLEAU – LADOIREAU. 1569-1625

- Papiers Ladoireau.- Contrat de vente de terres, joignant les prés de Dolbeau, par Michel Vigneau, praticien, à René Ladoireau, marchand boucher, et sa femme Marie Chanoyne¹⁹, tous demeurant à Semblançay (1 parch., 1 pap., 23 juin 1575). Contrat de vente de terres, joignant les prés de Dolbeau, avec transport, par René Ladureau²⁰, marchand, à Pierre Myler, laboureur, tous demeurant à Semblançay (2 parch., 1 pap., 22 et 26 janvier 1579).

12. Du Bois et de Chaubellain : localisation non connue. Dép. Sarthe ?

13. Il existe plusieurs lieux portant le même nom.

14. Pour d'Orvaux ou Dorvaux.

15. La seigneurie de Dolbeau est échue à Hellene (ou Hellayne) de La Baussonnière par les partages faits entre elle et demoiselles Jeanne, Loyse, Magdeleine et Marguerite de La Baussonnière ses sœurs, filles de défunt Payan de La Baussonnière, en son vivant écuyer, sieur dudit lieu et Ambroyse Dorvaux, leurs père et mère, par devant Christofle Triquet, notaire royal au Mans, le 4 décembre 1604. Il est mentionné sur l'acte de vente qu'une visite sera faite devant M^e Pierre Chesnard, notaire à Semblançay.

16. Marguerite de Valois (1553-1615), épouse d'Henri de Navarre, futur Henri IV, de 1572 à 1599.

17. La seigneurie de Dolbeau lui est échue par le même partage du 4 décembre 1604. Le bail mentionne que n'y sont pas compris 7 sols tournois de rente qui ont été vendus à Michel Nobilleau, sieur des Maisons-Blanches (comm. Saint-Cyr-sur-Loire).

18. Comm. Les Montils, dép. Loir-et-Cher

19. Vraisemblablement parents de Marie Ladoireau, épouse de Michel Nobilleau.

20. Pour Ladoireau.

- Papiers Nobillau et fief du Portau²¹, 1569-1625.
 - Contrat de vente de terres à La Racanne et à La Cybotière²² (1 parch., 24 novembre 1569).
 - Contrat de vente de terre avec transport au lieu de La Cybotière par Jean Pappin, maître ouvrier en draps de soie, demeurant à Tours, à Pierre Marchant, seigneur de Portau, demeurant à Semblançay (2 parch., 1 pap., 14 octobre et 18 novembre 1573).
 - Contrat de vente d'héritages, dont le clos de La Cibottière, par Urban Barrillet, marchand, demeurant à Semblançay et autres (1 acte pap., 20 mai 1599).
 - Saisie de blés sur Urbain Epinay en faveur de Michel Nobilleau, fermier de la terre et seigneurie de Dolbeau puis sieur des Maisons-Blanches : pièces de procédure (6 actes pap., 1599 et 1617).
 - Contrat de vente avec prise de possession d'un logis à Semblançay et terres par Urban Bariller, marchand, à Jehan Chauveau, sergent royal à Semblançay (2 actes parch., 10 mai et 26 décembre 1607).
 - Contrat de vente de terres par Christophe Gendron à Michel Nobilleau, sieur des Maisons-Blanches et Marie Ladoyreau, sa femme (1 acte parch., 11 juin 1607).
 - Contrat de vente du lieu, fief, terre et seigneurie du Portau²³, par René Marchant à Michel Nobilleau, sieur des Maisons-Blanches et Marie Ladoyreau, sa femme (1 acte parch., 8 août 1607).
 - Vente de terres par Urban Bariller et sa femme, procédure : sentence d'entérinement de lettres de rescision²⁴ (1 acte parch., 21 février 1608), requête de Michel Nobilleau (1 acte pap., 5 mai 1608).
 - Contrats de vente de vigne au clos de La Sibotière, par Ysac Siffleau et sa femme, demeurant à Semblançay, à Michel Nobilleau, sieur des Maisons-Blanches (1 acte parch., 6 février 1610) puis par Jean Chauveau, sergent royal, demeurant à Semblançay, aux mêmes (1 acte pap., 8 mars 1610).
 - La Bourgerie²⁵, vente par Claude [Feray], seigneur de Quinquanpoix, bourgeois de Tours : contrat (1 acte pap., 21 février 1587) ; arpentage général : procès-verbal (1 acte pap., 30 juin 1605) ; vente, avec deux corps de logis et terres, par Pierre Toutaux à Michel Nobilleau, sieur des Maisons-Blanches, fermier général de la baronnie de Semblançay (1 acte pap., 15 juillet 1610).

21. Comm. Semblançay. Le Portau est acquis en 1607 par Michel Nobilleau.

22. Parfois La Sibotière, ou La Cibottière, comm. Semblançay.

23. Le Portau a échu à René Marchand par partage du 18 juin 1607 devant Valentin Barre, lieutenant de la baronnie de Semblançay, entre lui, Christophe Gendron, époux de Gabrielle Marchant et les 4 autres enfants de René Marchant et Renée Rigot.

24. Lettres de chancellerie permettant de se faire relever d'un acte passé à son propre préjudice.

25. Comm. Semblançay.

- Bail de terre par Charles de Meurdrac, écuyer, sieur de La Galinière²⁶, avec transport et quittance (1 acte parch., 27 janvier 1613).
- Contrat de vente de terre, avec transport et quittance, de Mathurin Gonthier, notaire au Serrain²⁷, à Michel Nobilleau, sieur des Maisons-Blanches et Dolbeau (1 acte parch., 20 mai 1625).

202 J 6 Titres BOURREAU – NOBILLEAU. 1636-1642

- Succession de Michel Nobilleau, en son vivant sieur des Maisons-Blanches et Marie Ladoireau, sa femme, 1636-1642.
- Convention passée à Dolbeau entre les trois héritiers pour chacun un tiers : *Gabriel Boucher*, écuyer, sieur de La Moisandière²⁸, fils de Jacques Boucher, en son vivant sieur de Chalan²⁹ et défunte Catherine Nobilleau, *Jean Bourreau*, sieur de La Roche³⁰, conseiller du roi, receveur et payeur des gages des officiers du bureau des finances de Tours, époux de Charlotte Nobilleau, et *Louis de La Forge*, sieur de La Berrurie³⁰, avocat en parlement, père et tuteur de François de La Forge, son fils et celui de défunte Françoise Nobilleau, en son vivant sa femme et auparavant veuve de Charles de Meurdrac, vivant écuyer, sieur de La Gagnerie³¹ (1 acte pap., 13 décembre 1636).
- Règlement des créances de la famille, vente par Charlotte de Meurdrac, héritière de Charles de Meurdrac son père, de la terre et seigneurie de La Gagnerie et autres domaines³² à son oncle Jean Bourreau, conseiller du roi, receveur et payeur des gages des officiers du bureau des finances de Tours et Louis de La Forge (1 acte pap., 5 juillet 1639)³³.
- Contrat de partage des domaines issus de la vente Meurdrac entre Jean Bourreau et Louis de La Forge (1 acte pap., [4] janvier 1642).

26. Gendre de Michel Nobilleau, premier mari de sa fille Françoise. Comm. Vernou-sur-Brenne.

27. Ancienne commune, réunie à Semblançay en 1821.

28. Comm. Semblançay.

29. La localisation n'est pas connue.

30. Comm. Saunay.

31. Comm. Semblançay. L'acte mentionne qu'un inventaire des meubles de la succession des époux Nobilleau - Ladoireau a été fait devant le même notaire (Pierre Chesnard, à Semblançay). Dans cette convention, le petit-fils, Gabriel Boucher, renonce à ses droits pour un tiers au profit de ses 2 oncles et tantes, héritiers pour les 2 autres tiers.

32. Fiefs et seigneuries de La Gagnerie, Le Bresne, La Lande, La Grange-Milon, Les Clergeries et métairies du Plessis-Allain et de La Baste ou Courtgain, avec cens, rentes, dîmes, grains, volailles, autres droits et devoirs seigneuriaux et féodaux et leurs justices, domaines situés à Semblançay, Le Serrain et Sonzay.

33. L'acte contient de nombreux détails concernant les filiations et parentés : Jean Bourreau, logé chez son beau-frère Monsieur Roze, est héritier de défunt Grégoire Bourreau, en son vivant procureur au siège royal présidial de Tours et de Guyonne de La Forge, qui étaient créanciers de défunt Charles de Meurdrac, écuyer, sieur de La Gagnerie et de La Gallinière ; Jean Bourreau est aussi en droit de sa femme Charlotte Nobilleau, héritière pour un tiers de feu Michel Nobilleau son père et Marie Ladoireau sa mère, lesquels étaient aussi créanciers de Charles et Charlotte de Meurdrac. François, fils unique de Louis de La Forge est héritier de ses grands-parents Michel Nobilleau et Marie Ladoireau, puisque sa mère, leur fille, est décédée.

- Bail de pré dans la queue de l'étang du Petit-Moulin de Semblançay par Pierre Remon, chanoine prébendé de l'église Saint-Martin de Tours, procureur de Louis de La Trémoille, baron de Semblançay, à Jean Bourreau, conseiller du roi, receveur et payeur des gages des officiers du bureau des finances de Tours, sieur de Dolbeau et du Portau (1 acte parch., 2 actes pap., 31 décembre 1641).
- Arpentage du clos de vigne de La Cibotière et de celui situé derrière la maison de Dolbeau (1 acte pap., 7 août 1653).

202 J 7 Titres PEYSSON – BOURREAU. 1655-[1691]

- Contrat de vente de la tierce partie de la succession de Charlotte Nobilleau, femme de Jean Bourreau, par Philbert Basselers de Miraumont, époux de Catherine Bourreau, demeurant au lieu de Dolbeau, à Claude Peysson, bourgeois de Paris et Charlotte Bourreau sa femme (1 acte pap., 13 mars 1664)³⁴.
- Maison de La Couetterie³⁵ : titres de propriété de François Conseil, prêtre curé de Semblançay (2 actes parch., 6 juillet 1655 et 3 [mai] 1662), acte de retrait par puissance de fief de Charlotte Bourreau épouse Peysson sur François Conseil (1 acte parch., 24 juillet 1665), mémoire judiciaire relatif aux saisies de Dolbeau et au paiement des sommes dues aux héritiers Conseil (1 acte pap., [1691])³⁶.

202 J 8 Titre LENOIR – TREBY³⁷. 1759

- Déclaration censive rendue par Etienne Gardiette, vigneron et autres à Pierre Lenoir et Marie Anne Treby, seigneur et dame de la terre et seigneurie de Dolbeau (1 acte pap., 3 février 1759).

34. Les héritiers sont les vendeurs, les acquéreurs, ainsi que leur sœur Marie Bourreau, femme d'Amable Roze, écuyer, sieur de La Carte (comm. Ballan-Miré), premier valet de garde-robe du roi. Aucun inventaire et partage n'a été fait entre le sieur Bourreau et ses filles. Claude Peysson a en fait acheté à ses 2 beaux-frères les deux tiers de la succession de leur belle-mère Charlotte Nobilleau, épouse Bourreau.

35. Comm. Semblançay.

36. Le mémoire mentionne une première saisie réelle de Dolbeau en 1669 : Charlotte Peysson emprunte 1900 livres à Denis Bourgault, bourgeois de Tours, pour en obtenir mainlevée. Une seconde saisie réelle a lieu ensuite (en 1690 ?) : les héritiers Conseil touchent alors du prix des baux judiciaires de la terre de Dolbeau les sommes qui leur étaient dues des mains du commissaire aux saisies réelles. Les deux procédures de saisie n'ont pas entraîné le départ du propriétaire, comme en attestent les minutes conservées dans le fonds 3 E 21, puisqu'en 1699, Charlotte Peysson demeure toujours à Dolbeau, qu'elle en passe bail - mais en tant que procureur du fermier judiciaire de la seigneurie de Dolbeau -, qu'elle y meurt en 1701 et que dans la première moitié du XVIII^e s. - date à chercher dans les minutes ou fonds de justice de Ballan, Semblançay ou Tours - la propriété passe dans les mains de Bernard Treby (mort en 1748 à Tours), mari de sa nièce Marie Anne Roze (enterrée le 21 février 1713 à Semblançay).

37. Petit-neveu et petite-nièce des précédents.

202 J 9 Titres MARTEL DE MAGESSE – DAINE³⁸. 1769, 1780

- Contrat de vente du château, terres, fiefs et seigneuries de Dolbeau, Portau, Marchais, La Grange-Milon³⁹ et dépendances par Pierre Lenoir, bourgeois de Tours, sieur de Dolbeau et sa femme Marie Anne Treby, demeurant ville de Tours, paroisse Saint-Pierre-des-Corps à Pierre François Martel de Magesse, écuyer, lieutenant des maréchaux de France au département de Loudun⁴⁰ et Marie Françoise Jacques Daine son épouse, demeurant à Tours, cloître Saint-Martin, paroisse Saint-Venant (2 actes parch., 22 janvier 1769).
- Procès-verbal estimatif de la seigneurie de Dolbeau, avec visite de l'ensemble du château, rédigé à la demande du bailli de la baronnie de Semblançay et à la suite du décès de Pierre François Martel de Magesse pour faire le partage entre sa veuve et ses 3 frères et sœurs (1 acte pap., 7 décembre 1780).

**PAPIERS DES ÉTUDES DE ROUZIERS ET SEMBLANÇAY
(XVI^e-XIX^e s.)**

202 J 10-11 Papiers provenant des études de Rouziers et Semblançay. XVI^e-XIX^e s.

- 10 Titres de propriété et de gestion de La Baste, du Grand-Aulnay, de La Noue-Guérinet et de bâtiments et terres à Semblançay (documents en mauvais état), XVII^e-XIX^e s.
- 11 Titres et pièces de propriété et gestion égrenés (documents en mauvais état), XVI^e-XIX^e s.

38. Par acquisition auprès des précédents en 1769.

39. Le Marchais, comm. Semblançais, La Grange-Milon, comm. Rouziers-de-Touraine.

40. Dép. Vienne.

ANNEXE

Les seigneurs de Dolbeau de 1371 à 1780 : éléments de chronologie.

(... 1371 ...) Jean BONGUERE. *Source : 202 J 1.*

(... 1475 ...) Collas de MONTGUYON. *Source : 202 J 1.*

(... 1517 ...) Jean de MONGUYON. *Source : 202 J 2.*

(...1533, 1535 ...) Jacques de PULLY, époux de Jehanne de MONTGUYON, fille du précédent. *Source : 202 J 2.*

(... 1567 ...) Jean de LA BAUSSONNIERE. *Source : reg. paroissiaux de Semblançay (18/08/1567).*

(... 1579 – 1603) Péan (ou Payan) de LA BAUSSONNIERE, époux d'Ambroyse d'ORVAULX (ou DORVAULX, ou DARVAULX). Il laisse 3 filles à son décès (Jeanne, Hellène et Marguerite). *Sources : 202 J 3-4 et reg. paroissiaux de Semblançay (11/01/1579).*

(1603 – ...) Jeanne de LA BAUSSONNIERE, fille du précédent. *Source : reg. paroissiaux de Semblançay (23/10/1603).*

(... – 1615) Hellene de LA BAUSSONNIERE, sœur de la précédente. *Source : 202 J 4.*

1615 – [entre 1620 et 1622] Jacques BOUCHER, époux de Catherine NOBILLEAU, achète à la précédente. Sa femme est fille des suivants. *Sources : 202 J 4 et reg. paroissiaux de Semblançay (1611, 1615).*

[entre 1620 et 1622] – [1636] Michel NOBILLEAU, époux de Marie LADOIREAU (ou LADOYREAU). Il est le beau-père du précédent. *Sources : 202 J 5-6 et reg. paroissiaux de Semblançay (08/01/1596, 25/09/1600, 10/07/1606 ; 20/11/1607, 1610, 01/11/1611, 1619, 20/01/1623, 13/09/1626).*

[1636] – 1664 Jean BOURREAU, époux de Charlotte NOBILLEAU, fille des précédents. *Sources : 202 J 6-7 et reg. paroissiaux de Semblançay (1621, 1622, 18/06/1634) et du Serrain (2/05/1661).*

1664 – 1701 Claude PEYSSON, puis sa veuve Charlotte BOURREAU, fille des précédents. Le domaine, saisi 2 fois, en 1669 et vers 1690, est alors confié à des fermiers judiciaires - ce qui sera le cas au moins jusqu'en 1718. Sur les actes consultés entre 1665 et 1701, seule l'épouse est citée et de fait présente à Dolbeau. Elle est déjà veuve lorsqu'elle y décède en 1701, à l'âge de 80 ans. *Sources : 202 J 7, minutes de l'étude 3 E 21 (en 1698, 1699, 1700) et reg. paroissiaux de Semblançay (1701).*

1701 – [après 1718]

La période postérieure, jusqu'à 1750 en fait, demandera quelques recherches dans les fonds notariés ou le contrôle des actes pour les notaires de Semblançay, Rouziers-de-Touraine et Tours. **Charlotte Bourreau veuve Peysson** est ainsi enterrée à Semblançay le 15 avril 1701. Elle laisse 1 fils et des filles (testament du 22 octobre 1700, cote 3 E 21 / 253). Quelques éléments ont été ensuite relevés, demandant à être complétés.

Le 2 avril 1702, **Charlotte Peysson, fille majeure** (de la précédente) demeurant au lieu seigneurial de Dolbeau, procuratrice de sa tante **Marie Bourreau, veuve d'Amable Roze**, seigneur de La Carte et Ballan (sœur de Charlotte Bourreau veuve Peysson), vend en son nom les terres de La Racanne (cote 3 E 21 / 253), ce qui semble indiquer que Dolbeau appartiendrait désormais à la sœur de l'ancienne propriétaire. Le 21 février 1713, **Marie Anne Roze, épouse de Bernard Treby**, âgée de 47 ans, est enterrée à Semblançay : elle est fille de Marie Bourreau veuve Roze et nièce de Charlotte Bourreau veuve Peysson. Le 30 octobre 1718, son mari, **Bernard Treby**, passe un bail concernant Dolbeau au nom de Nicolas Le Roux, bourgeois de Paris, auquel la seigneurie de Dolbeau a été « délivrée » (cote 3 E 21 / 255) et lorsqu'il décède en mars 1748, Bernard Treby est propriétaire de Dolbeau puisque ses 4 héritiers demandent, notamment, la vente par adjudication de ce domaine en 1750 (cote 2 B 1247).

[après 1718] – 1748 Bernard TREBY, époux de Marie Anne ROZE, nièce des précédents⁴¹, Elle est fille d'Amable Roze, qui fut comme son père Jean Roze premier valet de garde-robe du roi et capitaine à point dans le régiment de Piémont - à son mariage en 1698 comme à son décès avant 1702 - et seigneur de La Carte et Ballan (comm. Ballan-Miré), et de Marie Bourreau, elle-même sœur de Charlotte Bourreau épouse Peysson et fille de Jean Bourreau et Charlotte Nobileau. Bernard Treby est aussi seigneur de Vauhardeau, à Saint-Cyr-sur-Loire. *Sources : minutes de l'étude 3 E 21 (contrat de mariage les 18 et 23 septembre 1698, cote 3 E 21 / 252), cote 2 B 1247 du bailliage de Tours et reg. paroissiaux de Semblançay (21/2/1713).*

1748 – 1750

Les 4 enfants héritiers TREBY - ROZE : Rose Treby, veuve de Pierre Sébastien Chalopin de Beauregard, bourgeois de Tours ; Amable Jean Treby ; Marie Anne Treby, épouse de Claude Pierre Lenoir, employé dans les affaires du roi ; Madeleine Cécile Treby, épouse de Gabriel Marie Touard, ancien garde du corps du roi. *Sources : cote 2 B 1247 du bailliage de Tours.*

1750 – 1769 Claude Pierre LENOIR, époux de Marie Anne TREBY, fille des précédents, l'une des 4 enfants de Bernard Treby et Marie Anne Roze. *Sources : 202 J 8, reg. paroissiaux de Tours (mariage le 25/2/1743, paroisse St-Etienne), cote 2 B 1247 du bailliage de Tours.*

1769 – 1780 Pierre François MARTEL de MAGESSE, époux de Marie Françoise Jacques DAINE, par achat aux précédents. A son décès, c'est son beau-frère Antoine Joseph Artis de Thiezac qui devient propriétaire de Dolbeau. *Sources : 202 J 9.*

41. Les recherches d'actes et renseignements relatifs à Marie Bourreau et son mari Amable Roze restent à faire. Elles peuvent s'orienter dans les fonds de familles (séries E et J des Archives d'Indre-et-Loire) et la bibliographie sur le lieu de La Carte.